

■ **Brieuc Corlay**, à Grandvillard, exploitation de l'Hôtel-Restaurant du Vanil-Noir. Entreprise individuelle. (FOSC du 21.04.2004, p. 7). La procédure de faillite étant clôturée, cette raison est radiée d'office du Service du registre du commerce du canton de Fribourg, conformément aux dispositions de l'art. 66, al. 1, de l'ORC.

Journal no 4413 du 11.10.2004
(02494050 / CH-217.0.411.638-9)